

La société française sous la monarchie absolue

Les trois ordres de la société

Comme au Moyen-Âge, la société française est divisée en trois ordres :

- le peuple, composé essentiellement de paysans mais aussi, en nombre croissant, de citadins (artisans, bourgeois,...) ;
- la noblesse, composée de personnes nées dans des familles nobles et d'anciens bourgeois¹ (riches commerçants, armateurs², banquiers) anoblis³ par le roi ;
- le clergé (prêtres, évêques, moines et religieuses,...).

¹ un bourgeois : à partir du XVIII^e siècle, une personne non noble qui possède une certaine richesse.

² un armateur : un propriétaire de bateaux.

³ anoblir : rendre noble.

Un peuple misérable et des privilégiés

La grande majorité des français vit dans la pauvreté. Ils payent de lourds impôts au roi, aux nobles et à l'Eglise, si bien que beaucoup se retrouvent dans la misère. A plusieurs reprises, le peuple souffre de la famine ; il y a donc des révoltes, mais elles sont violemment réprimées par l'armée.

Pendant ce temps, la noblesse et le clergé bénéficient d'importants privilèges* : ils ne payent pas le principal impôt, la taille. La haute noblesse et le grand clergé (évêques, abbés) possèdent d'immenses domaines, exercent de hautes fonctions et mènent une existence luxueuse et oisive à la Cour. En revanche, la petite noblesse, les prêtres de campagne et les moines vivent très simplement.

A la mort de Louis XIV en 1715, il n'y a que son arrière-petit-fils âgé de 5 ans pour lui succéder. Louis XIV, conscient de ses erreurs, lui conseille de redresser le royaume. Mais les tentatives entreprises (exemple : les *billets de Law*⁴) pour redresser les finances du royaume échouent.

⁴ Law : financier écossais qui a lancé les premiers billets de banque en 1716.

« Mon enfant, vous allez être un grand roi. Ne m'imitiez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez. Suivez toujours les bons conseils ; tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux de n'avoir pu faire. »

Louis XIV au futur Louis XV, le 25 août 1715, peu avant sa mort.